

LE TEMPS DES GRANDS PROJETS

Nous sommes à mi-mandat. Je profite de cette occasion pour dire et redire à tous les Saint-Martinois combien je suis honorée de présider aux destinées de notre belle commune, aidée en cela par une équipe municipale motivée et engagée, et par des agents communaux investis qui œuvrent, chaque jour, pour le bien de tous. Qu'ils en soient sincèrement et chaleureusement remerciés. Le temps qui nous sépare de la prochaine élection municipale doit être un temps utile et riche en actions. À cet égard, tout sera mis en œuvre pour que les grands projets que nous portons

deviennent réalité, qu'il s'agisse de regrouper les écoles ou les commerces et services, de mener à bien la création de l'espace pour les jeunes, en partenariat avec la Communauté de Communes (CCBVC), et de voir naître l'accueil petite enfance qui répond à un réel besoin de développement de notre commune.

À St-Martin-le-Beau, l'année 2017 sera placée sous le signe de l'environnement. Preuve de notre engagement sur ce sujet essentiel, une chargée de mission Agenda 21 a été recrutée, cofinancée par la région Centre. Elle a notamment pour mission de mettre en place la

Journée de l'Environnement en juin prochain, de permettre à chacun de s'exprimer et de s'impliquer dans la réalisation d'actions en faveur du développement durable. Un thème sur lequel travaillent, entre autres, les élus du Conseil Municipal des Jeunes, dont les projets sont à découvrir dans ce numéro du St Martin info. Bonne lecture.



Angélique Delahaye
Maire de
Saint-Martin-le-Beau
Député européen

Charcuterie-boucherie VENEZ, C'EST OUVERT !

Dans le cadre de la redynamisation des commerces de notre commune, la nouvelle charcuterie-boucherie a ouvert ses portes le 31 janvier dernier.

Déjà à la tête d'une charcuterie-boucherie à La Croix-en-Touraine où il possède son laboratoire, Stéphane Aleksic est le nouvel artisan qui a permis la réouverture de l'établissement situé 1, rue de Chenonceaux. Rachetés par la commune, "les locaux ont été réhabilités assez rapidement puisqu'un magasin de vente ne nécessite pas les mêmes aménagements qu'un laboratoire", précise Marc Martin, 5^e adjoint et Vice-Président de la commission "Vie économique et qualité de vie".

Depuis l'ouverture, Stéphane Aleksic se félicite "de l'excellent accueil des Saint-Martinois" et d'avoir pu ainsi embaucher deux vendeuses. Viandes rouges, charcuteries et plats préparés (trai-

teur) sont proposés pour régaler les gourmets. Le week-end, il est également possible de profiter de poulets et rôtis de porc cuits à la rôtissoire. Bon appétit ! On se réjouit de constater que la réouverture de

ce commerce "de bouche" contribue très sensiblement à réanimer le centre-bourg, en favorisant les rencontres et les échanges, et aussi en renforçant l'activité des autres commerces.



À noter

Ouverture les mardis, jeudis, vendredis et samedis toute la journée, et le matin les mercredis et dimanches.

Cérémonie des vœux À MI-MANDAT, LES GRANDS PROJETS SONT BIEN LANCÉS

Le 6 janvier dernier, la traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée au gymnase. L'occasion pour les élus de fixer les grands projets à venir pour St-Martin-le-Beau, et d'honorer comme il se doit celles et ceux qui ont contribué, par leur engagement, au rayonnement de notre commune.

Pour les vœux 2017, les Saint-Martinois sont venus plus nombreux que l'an passé. À cette occasion, ils ont notamment pu découvrir le Conseil Municipal des Jeunes au grand com-

plet, et chacun des nouveaux jeunes élus a pu se présenter, et prendre pleinement conscience que la prise de parole en public n'est pas toujours évidente et qu'il faut parfois composer avec sa timidité.

Pour l'ensemble des élus, cette cérémonie revêtait un caractère particulier, puisque nous sommes à présent à mi-mandat. Madame le Maire de St-Martin-le-Beau a tenu à rappeler que la seconde moitié de la mandature a pour objectif de mener à bien la

réalisation des grands projets de notre commune dans une logique de regroupement. Regroupement des écoles élémentaire et maternelle pour réduire les coûts de fonctionnement et faciliter le quotidien des familles ; regroupement de plusieurs commerces et services pour, là encore, améliorer la vie quotidienne des Saint-Martinois et réanimer notre commune. À cette fin, des lettres de mission ont été signées courant janvier. Au fil des mois, votre St Martinfo vous tiendra au courant de l'avancée de ces projets.



DES SAINT-MARTINOIS MIS À L'HONNEUR

Lors de cette cérémonie des vœux, plusieurs Saint-Martinois ont été mis à l'honneur par Angélique Delahaye. Dans le cadre de la vente aux enchères au bénéfice de la reconstruction de notre église, Mme Yannick Passe, présidente de la "Feuille d'Érable" a été remerciée pour l'admirable patchwork réalisé par les membres de l'association. Ce patchwork va rester dans le patrimoine de la commune et sera dorénavant exposé en mairie. De même, Céline Avenet, présidente de l'Association des Jeunes Vignerons de l'AOC Montlouis-sur-Loire, a été saluée pour son engagement et le travail considérable accompli pour élaborer la cuvée spéciale

"Saint Martin", dont une partie des bénéfices a été versée au profit de la reconstruction de l'église. Par ailleurs, le Club de Tennis de table de St-Martin-le-Beau, présidé par Gilles Desgranges, a été triplement honoré :

- Pour l'obtention valorisante du "Label Club Départemental" ;
- Pour la réussite à l'examen d'arbitre régional de Valentin Merson ;
- Grâce à Maëlis Naud, la plus jeune des filles ayant réalisé la compétition "Mini Com's".

Enfin, le joaillier Emmanuel Lecerf a été honoré pour avoir réalisé la médaille de saint Martin, vendue aux enchères au profit de l'église.



Emmanuel Lecerf, joaillier



Autre sujet auquel les élus tiennent tout particulièrement : l'espace pour les jeunes. Offrir à notre jeunesse un lieu permettant échanges, rencontres et loisirs est absolument indispensable. Bâtiments et équipements devraient voir le jour en septembre 2017 en partenariat avec notre Communauté de Communes. Là encore, nous y reviendrons au fil des prochains numéros.

Très attendu par les jeunes parents, l'accueil petite enfance est une priorité de court terme. D'ailleurs, un groupe de projet se met d'ores et déjà en place.

Réponse à un vrai besoin, cet accueil n'est pas encore défini dans sa forme. Maison assistantes maternelles, crèche, micro-crèche : toutes les idées sont sur la table et c'est justement le travail du groupe de projet que de trouver le bon dosage et la "bonne formule" pour donner naissance à un lieu à la fois utile, bien dimensionné et pérenne.

Avant de partager une excellente galette des rois avec celles et ceux qui avaient fait le déplacement, Angélique Delahaye, également député européen, a tenu à rappeler combien l'Europe est posi-

vement présente dans notre quotidien, notamment au travers des fonds dont les régions bénéficient. Enfin, Madame le maire a placé l'année 2017 sous l'égide de l'environnement et des espaces communs. Pour Angélique Delahaye, "les dépôts sauvages sont une vraie calamité, de même que les mégots de cigarettes et les papiers jetés n'importe où. Nous allons beaucoup travailler sur le sujet, aidés en cela par le Conseil Municipal des Jeunes qui a déjà réfléchi à des propositions en ce sens". Le St Martin d'avril 2017 sera d'ailleurs entièrement consacré à l'environnement.



Céline Avenet, présidente de l'Association des Jeunes Vignerons de l'AOC Montlouis-sur-Loire



Yannick Passe, présidente de la "Feuille d'Érable"



Gilles Desgranges, président du Club de Tennis de table, et Valentin Merson

Sécurité dans la commune DEUX DISPOSITIFS EN FAVEUR DU MIEUX "VIVRE ENSEMBLE"

Avec "Voisins Vigilants" et l'installation de caméras de vidéo-protection, la commune agit pour rendre St-Martin-le-Beau plus sûre et solidaire. Explications.

>> "Voisins Vigilants"

Déployé sur la commune de St-Martin-le-Beau en 2016, le dispositif "Voisins Vigilants" est en place en ce début d'année et devrait monter en puissance. Avec trente inscrits, il va bien entendu permettre aux volontaires d'être attentifs pour lutter contre la délinquance, à commencer par les cambriolages. Mais pas seulement... Comme l'explique Jean-Yves Audigou, 1^{er} adjoint et Vice-Président de la commission "Démocratie locale", ce dispositif "doit aussi montrer son utilité en termes de solidarité et de diffusion de l'information au sein de notre commune. Par exemple, en cas d'événement climatique exceptionnel, comme la vague de froid que nous avons connue, les inscrits pourront recevoir des alertes par mail ou sms. L'idée est de veiller les uns sur les autres, et d'être attentifs aux plus fragiles d'entre nous".

"Voisins Vigilants" doit également permettre de diffuser de l'information, d'annoncer des événements comme une fête de quartier, un vide-grenier... Pour Jean-Yves Audigou, ce dispositif où la délation, le voyeurisme et l'esprit d'auto-justice n'ont pas leur place, "a vocation à créer du lien entre tous les Saint-Martinois".

>> Caméras de vidéo-protection

Depuis la fin de l'année dernière, neuf caméras sont en place à St-Martin-le-Beau pour capter l'activité place de la Mairie, au niveau du carrefour route d'Amboise/route de Tours et à proximité de l'église. "Une église dont l'incendie, rappelle Marc Martin, 5^e adjoint et Vice-Président de la commission "Vie économique et qualité de vie", a été un élément déclencheur dans l'installation des caméras, même si le sujet était déjà envisagé



puisqu'il s'agissait d'un engagement de campagne. D'ici 36 mois, l'installation sera complète et le dispositif comptera une vingtaine de caméras". Des caméras dont Marc Martin espère qu'elles auront "un rôle dissuasif" pour en finir avec ces petites infractions et incivilités qui empoisonnent la vie, des pots de fleurs volés en passant par les essuie-glaces cassés. Pour rappel, les enregistrements sont uniquement visionnables par la Gendarmerie Nationale en cas d'infraction.

TROIS NOUVEAUX VENUS AU SERVICE DE LA COMMUNE

Magali Prinnet, Aurélie Dufrenne et Hugues Guillemot travaillent désormais au sein de la commune. Voici la présentation de leurs attributions respectives.



>> Hugues Guillemot - 50 ans

Responsable des services techniques, Hugues Guillemot assure la coordination et l'animation des activités des Services techniques de la commune de St-Martin-le-Beau. Ces activités comprennent la voirie, la propreté urbaine, l'eau et l'assainissement, les bâtiments, les espaces verts ainsi que les fêtes et cérémonies.



>> Magali Prinnet - 28 ans

Chargée de mission Agenda 21, Aurélie Prinnet a pour mission de mettre en place et de coordonner des actions en lien avec le social, l'environnement et l'économie. À ce titre, elle travaille avec le Conseil Municipal des Jeunes et celui des Sages. Elle gère aussi le réseau Voisins Vigilants et les réunions de quartier.



>> Aurélie Dufrenne - 33 ans

Au sein de l'Agence Postale Communale, Aurélie Dufrenne assure tous les remplacements et accueille le public pour les ventes, les dépôts et retraits des lettres et colis, les services de proximité et les services financiers de dépannage modéré. Par ailleurs agent polyvalent au sein des services administratifs, elle est chargée de diverses missions de remplacement et de renfort auprès des services administratifs.

Conseil Municipal des Jeunes

LE TRAVAIL EN COMMISSIONS A COMMENCÉ

En ce début d'année, nos jeunes conseillers municipaux sont entrés dans le vif du sujet et ont commencé à réfléchir aux projets phares et aux idées qu'ils veulent porter.

Quatre commissions se sont tenues du 23 au 30 janvier 2017 au sein de l'école élémentaire durant le temps méridien. Par petits groupes de six enfants membres, ces commissions ont été animées et encadrées par différents adultes (agents et élus référents). Un référent par commission a été élu.

>> Commission Environnement et Cadre de Vie

Les jeunes conseillers ont eu pour première mission de réaliser chacun un "logo" pour la Journée de l'Environnement du 10 juin prochain. Parmi les quatre logos réalisés, l'un sera étudié et choisi au sein de la commission Démocratie Locale des adultes. Il a également été demandé aux jeunes

élus de réfléchir à la manière de promouvoir l'événement en classe.

>> Commission Vivre Ensemble, Vie Citoyenne et Solidaire

Dans le cadre de cette commission, nos jeunes conseillers ont acté un projet solidaire avec la participation à la collecte alimentaire en avril/mai 2017 au magasin Leclerc d'Amboise. Le projet intergénérationnel, quant à lui, va se traduire par la participation au goûter des aînés le 28 février 2017. Une vingtaine d'enfants va créer un masque de mardi Gras durant les NAP et venir défiler devant les aînés pour montrer ses créations. À noter également un atelier tricot "mamies" proposé durant les NAP.

>> Commission Sports Loisirs et Culture

Le projet de l'Accueil Jeunes a été présenté aux jeunes élus. À cet effet, ils vont devoir rencontrer l'élue jeunesse de la CCBVC et le coordinateur enfance/

jeunesse afin de réfléchir sur le futur fonctionnement et les idées d'animation possibles. Les enfants ont également émis le souhait de proposer des animations durant les NAP, mais aussi de créer un événement saint-martinois "spécial enfants-parents" sous le signe du jeu. Ils proposent en outre d'organiser différentes actions afin de récolter des fonds (vente de gâteaux...).

>> Commission Communication

Après avoir recensé l'ensemble des moyens nécessaires pour communiquer (site Internet de la commune, journal du CMJ, création de flyers et d'affiches pour les différents événements...), c'est la question du journal du CMJ qui a vite pris le dessus. Pour aider à sa création, une rencontre est prévue avec le journaliste en charge de la rédaction du *St Martinfo* en mars 2017. En parallèle, les jeunes élus doivent réfléchir aux différents articles et rubriques qu'ils aimeraient voir dans leur journal.

DES DOMAINES DE COMPÉTENCES QUI S'ÉLARGISSENT

Comme toutes les Communautés de Communes françaises, celle de Bléré-Val de Cher (CCBVC), dont nous dépendons, s'est vu transférer de nombreuses compétences. Collecte des déchets ménagers, étude de la qualité de l'air, gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques : au fil des ans, la CCBVC joue un rôle de plus en plus significatif dans notre vie quotidienne.

La collecte des déchets ménagers et assimilés fait partie des attributions de la CCBVC, laquelle gère trois déchetteries : Chisseaux (en cours de réaménagement et de modernisation), Bléré et Athée-sur-Cher. Dans le cadre de cette compétence, la CCBVC assure, via les communes, la distribution des sacs jaunes, la mise à disposition des conteneurs d'apport volontaire

(verres et papiers), ainsi que la fourniture de quelques autres prestations (composteurs individuels, poules composteuses...).

Dans l'optique d'une prise en compte de notre environnement, la Communauté de Communes vient d'adopter le principe du lancement de l'étude du plan Climat Air Energie Territorial. Institué en 2011 par le Plan Climat National et repris par les lois Grenelle de l'environnement, le Plan Climat Energie Territorial, obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, a évolué en Plan Climat Air Energie et s'impose aujourd'hui pour les Communautés de Communes de plus de 20 000 habitants. "Coordinateurs de la transition énergétique", les Communautés de Communes ont vocation à étudier la qualité de l'air de notre territoire et à proposer, le cas

échéant, des mesures visant à en améliorer la qualité.

Toujours dans le registre de l'environnement, le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD) est à l'étude. Le 25 janvier 2017, le conseil communautaire a proposé de compléter son avis en référence à celui de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire. Tous les renseignements sur ce plan sont consultables sur le site www.sage-cher-aval.fr/les-documents-du-projet-de-sage/ À noter que ce PAGD fera l'objet d'une consultation publique dans les trois mois à venir. Pour ce qui concerne la CCBVC, la consultation est prévue à Bléré.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Communauté de Communes BLÉRE - VAL-DE-CHER au 02 47 23 58 63.



Nouveaux arrivants 2016

UN KIT D'INFORMATIONS VOUS ATTEND EN MAIRIE

S'installer dans une commune, c'est apprendre à la reconnaître. En signe de bienvenue, la municipalité offre aux personnes arrivées à St-Martin-le-Beau au cours de l'année 2016 une pochette d'information. Elle contient divers documents qui permettent de faciliter l'installation, ainsi que le magazine annuel où l'on peut découvrir les multiples activités de la commune, ses projets,

mais aussi sa vie associative, culturelle, sportive et économique. Ce kit contient également un ouvrage de Robert Uhart, idéal pour mieux connaître l'histoire de St-Martin-le-Beau. Alors, si vous êtes installés dans notre commune en 2016, n'hésitez pas à retirer ces documents en mairie. La municipalité se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Actualités municipales



▼ Cérémonie des nouveaux diplômés

C'est une première à St-Martin-le-Beau : les jeunes diplômés de notre commune ont été mis à l'honneur. Le 17 décembre, entourée des élus du conseil municipal, Angélique Delahaye les a félicités pour leur nouveau diplôme. Ils ont reçu l'ouvrage de Robert Uhart qui retrace l'histoire de notre commune. D'ores et déjà, nous invitons les jeunes qui auront leur diplôme de fin de cursus en 2017 à se faire connaître en mairie...

▼ Appel aux aînés

La commune invite les aînés (à partir de 70 ans) qui n'auraient pas déjà été contactés à se faire connaître. D'une part pour recevoir les invitations aux divers événements proposés au cours de l'année par le CCAS ; d'autre part pour s'inscrire, s'ils souhaitent, sur le registre des personnes "vulnérables" afin d'être contactés par la mairie lors de situations d'urgence, telles que canicule, grands froids, ruptures d'énergie (eau, électricité...); enfin dans le cadre de la mise en place du Conseil des Sages.

▼ Un don de plus pour notre église

Le 22 janvier, à l'occasion de la fête de la Saint Vincent, patron des vignerons, les membres de la Coterie des Closiers de Montlouis-sur-Loire ont souhaité participer à la reconstruction de notre église. Ils ont remis un chèque de 1 000 €. Merci à eux pour la générosité de leur geste.

▼ Livre sur saint Martin...

Le livre sur saint Martin a été réédité. Il est en vente en mairie au prix de 10 €, au profit de la reconstruction de notre église.

▼ ... Et verres à son effigie

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont acheté les verres célébrant les 1 700 ans de la naissance de saint Martin, puisqu'ils ont été vendus en totalité. Là aussi, le bénéfice ira pour notre église.

▼ Carte d'identité nationale

À compter du 27 février 2017, de nouvelles modalités de délivrance des cartes d'identité entrent en vigueur avec, notamment, la prise d'empreintes digitales. Renseignements en mairie ou sur www.service-public.fr

▼ Erratum

Dans le magazine annuel, un viticulteur a été oublié. Nous présentons à Philippe Galliot toutes nos excuses.

Galliot Philippe - Vigneron
7, rue du Vieux Four
Tél. : 02 47 50 24 24

AGENDA

> 28 février

Goûter offert aux aînés par le CCAS, à 14h30, salle des Closiers

> 5 mars

Concert "Gospel" organisé au profit du voyage des enfants de l'école maternelle, à 16h, au gymnase

> 8 mars

À l'occasion de la Journée de la Femme, **soirée au Logis des Laurières**, à 19h30, sur inscription

> 10 mars

Partenariat entre "Les amis du Manoir Thomas-Bohier" et l'Auberge de la Treille : **soirée littéraire**, à 18h30 à la Treille, avec Didier Le Fur (Diane de Poitiers)

> 12 mars

Audition de l'école de musique, à 14h30, au Logis des Laurières

> 26 mars

Carnaval des "P'tits-Martinois", à 14h30. Rendez-vous place de la mairie

> 26 mars

Championnat régional de BMX, au terrain de "Défrocs"

> 27 mars

Réunion publique pour le lancement de l'Agenda 21, à 19h salle des Closiers

> 1^{er} avril

Animation proposée par les "Amis de la bibliothèque" (rencontres, exposition, recettes et dégustation) sur le thème de l'exil, de 10h à 12h salle R. Sergent et de 15h à 18h salle des Closiers

> 2 avril

Vide-dressing du comité de jumelage avec Cervelló, au gymnase

> 8 avril

Loto de l'USSM à 20h au gymnase

> 17 avril

Randonnée de Pâques (Foyer des jeunes)

> 23 avril

1^{er} tour de l'élection présidentielle

> 30 avril

Omelette géante du comité de jumelage avec Cervelló, au gymnase

> 7 mai

2^e tour de l'élection présidentielle

> 20 mai

Conte Musical "Le Minotaure", organisé conjointement par les 3 écoles de musique de St-Martin-le-Beau, Athée-sur-Cher et Bléré, à 15h, à la salle des fêtes d'Athée-sur-Cher

Retrouvez toutes les dates des soirées culturelles proposées par l'Auberge de la Treille sur auberge-de-la-treille.com ou sur le site de la mairie : saintmartinlebeau.fr ainsi que celles des "Amis du Manoir Thomas-Bohier" sur leur site : <http://amisdumanoirthomasbohier.fr>